



FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides  
Unité locale installations de St-Jérôme

## Communiqué

Objet : Victoire pour les infirmières cliniciennes du Centre de réadaptation en dépendance des Laurentides

**12 décembre 2017 – Saint-Jérôme** : Suite au dépôt de griefs en lien avec la lettre d'entente #3 de la convention collective FIQ nationale, **les infirmières cliniciennes du CRDL qui sont titulaires de postes infirmières seront maintenant reconnues et rémunérées selon leurs fonctions et leurs niveaux d'étude.**

Leur titre d'emploi sera ainsi corrigé pour le dépôt bancaire du 21 décembre et une rétroaction de 6 mois sera appliqué à partir de la date du dépôt de grief.

Rappelons que les infirmières cliniciennes du CRDL sont syndiquées avec la FIQ depuis seulement le 1<sup>er</sup> avril 2017 suite à la période de changement d'allégeance syndicale et faisait partie d'une autre organisation syndicale avant cette date.

Les infirmières cliniciennes de la région, titulaire de postes infirmières, qui étaient déjà syndiquées FIQ bénéficient de cette reconnaissance et d'une rémunération en lien avec leurs fonctions depuis déjà plusieurs années.

*Mylène Lavigne et Lynda Groulx*

Agentes syndicales

FIQ - SPSL Unité locale Installations St-Jérôme